Motion de la section 7 Sciences du Langage
Conseil National des Universités
30 octobre 2026

La section 7 du Conseil National des Universités exprime son plein soutien aux mobilisations des lycéennes et lycéens, des étudiantes et étudiants qui réclament des conditions de formation dignes ainsi qu'une remise à plat des conditions d'accès à l'université, indispensables à l'exercice du droit de toutes et tous à l'éducation. Nous soutenons leur appel à modifier en profondeur le système de sélection instauré par la plateforme Parcoursup, dont la logique concurrentielle produit des effets délétères sur les candidates et candidats et accentue les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Il est temps de procéder aux investissements nécessaires pour accueillir l'ensemble des bacheliers dans les filières choisies. Nous sommes particulièrement préoccupés par les réformes en cours concernant l'accès des étudiants étrangers extra-communautaires aux formations universitaires (dispositif « Bienvenue en France »).

Le Conseil National des Universités alerte depuis des années sur la dégradation des conditions d'enseignement et de recherche à l'université, le manque de moyens, le gel des postes d'enseignant.es-chercheur.euses, la suppression de postes administratifs, qui produit *de facto* une dégradation des conditions d'accueil, de formation et de suivi pour les étudiant.e.s des universités. Ces dégradations sont les effets de la gouvernance managériale favorisée par la loi sur l'autonomie des universités : transferts de charges sans compensation, impératifs de productivité et de rentabilité qui défigurent l'université au point que les étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants, les chercheuses et chercheurs n'y reconnaissent plus l'université libre, ouverte et égalitaire qu'elles et ils entendent défendre.

Alors que le dialogue et l'écoute s'imposent, la gestion de la crise actuelle par le gouvernement, qui n'a répondu que tardivement et de manière incomplète aux revendications de la jeunesse lycéenne et étudiante, a conduit localement à des réactions dont la conséquence première est le blocage du dialogue : tantôt par la fermeture préventive des sites universitaires, qui empêche les réunions et concertations au sein de l'université ; tantôt par le recours aux forces de l'ordre pour évacuer les lieux de rassemblement, dans un contexte de violence quasi systématique et parfois extrême. L'injonction à assurer la continuité pédagogique via la généralisation et la banalisation de cours assurés par visio-conférence ne peut être une réponse acceptable.

Dans ce contexte, nous appelons le gouvernement à entendre les revendications légitimes exprimées par les lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants et leurs enseignantes et enseignants, et à y répondre sans délai avec des moyens, tant financiers qu'humains, à la hauteur de ces revendications.